



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Distorsion de concurrence

Question écrite n° 28567

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la distorsion de concurrence qui s'est instaurée entre les grandes plateformes de distribution qui, par le biais de l'autorisation de poursuivre la vente en ligne et la livraison à domicile, connaissent une croissance de leur activité quand les commerces de centre-ville ou de proximité sont fermés depuis le 14 mars 2020 et se trouvent dans l'incapacité de maintenir la moindre activité. Il lui demande s'il envisage de créer un fonds de solidarité pour le commerce indépendant qui serait alimenté par les principaux acteurs de la vente en ligne.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28567

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2020](#), page 2895

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)